

# Robin des lois veut la télé gratuite en prison

L'association de François Korber dénonce un système de location extrêmement onéreux pour des détenus bien souvent miséreux.

**L**e combat de François Korber, c'est d'obtenir un accès gratuit à la télévision pour tous les détenus en France. Au beau milieu du mois d'août, il a décidé de relancer l'offensive contre un système « inique, où aucun tarif n'est identique d'une prison à l'autre. Avec des abus manifestes, connus depuis des années ».

« La gratuité de la télévision dans les prisons était inscrite dans le projet de Robert Badinter, dès 1985, lors de leur installation. Mais cela ne s'est pas fait et, depuis, les prisonniers subissent un véritable racket », dénonce François Korber. Un système de location extrêmement onéreux pour des hommes bien souvent miséreux. Depuis qu'il s'est lancé dans cette aventure, ce militant hors norme a eu la satisfaction de voir les prix de location baisser de manière significative. « A la prison de Melun, où la télévision coûtait 38 euros par mois en septembre 2007, on est passé à 23 euros aujourd'hui, comme dans l'ensemble des prisons gérées par le public. Dans les

établissements privés, à gestion mixte, le montant est en principe de 16 euros, mais je sais qu'il est à 10 euros à Lille. Preuve supplémentaire, s'il en était besoin, que la marge bénéficiaire est grande! »

Autre victoire : dans les maisons centrales et dans les centres de détention, les prisonniers ont aujourd'hui le droit d'acheter eux-mêmes

entrant en prison. Il y a tellement de pauvreté derrière les barreaux, et le travail y a quasiment disparu. »

L'homme écarte l'idée que sa revendication coûterait beaucoup d'argent : le parc de téléviseurs existe, le câblage est réalisé, les prisonniers, pauvres, devraient être exonérés de la redevance. De plus, l'argent ne manque pas. Et le militant de citer les cagnottes des « associations culturelles et sportives » des établissements pénitentiaires qui ont prospéré dans une totale opacité, grâce notamment au prix des locations de téléviseurs, et qui ne sont pas réinvestis dans la culture.

Mais une crainte nouvelle l'assaille : que les gestionnaires des prisons se « remboursent » sur la « cantine », les produits achetés par les prisonniers pour améliorer l'ordinaire. Alors, Robin des lois, son association, s'est lancée dans une grande enquête sur le prix du pot de Nutella de 400 grammes. Étalon de l'inégalité de traitement entre établissements pénitentiaires.

**DANY STIVE**

**LE CHIFFRE**  
**37 000**  
C'est le nombre de postes de télévision se trouvant en location dans les cellules des prisons françaises. Le pays compte actuellement 61 353 personnes en détention.

leur propre téléviseur. Mais François Korber considère qu'il n'a pas gagné la guerre, à savoir la gratuité. « La télévision, dans une cellule, est une arme antisuicide. Riche ou pauvre, chacun devrait y avoir accès. Elle devrait faire partie du "minimum carcéral" remis à chaque homme